

Entretien



“Nous avons lancé, en tant que FNBTP, deux études...”



M. Bouchaib BENHAMIDA
Président de la FNBTP

• **Construire Magazine** : Vous êtes sur le point d'inaugurer la troisième édition du salon BTP EXPO/FORUM BTP. Quelles sont les nouveautés de cette édition 2008 en termes d'organisation ? En termes d'exposition ? En termes de pays étrangers exposants ?

• **M. Bouchaib BENHAMIDA** : La demande est tellement importante que nous avons du ajouter une superficie supplémentaire de 10 000 m². Plusieurs pays sont représentés, dont la France l'Italie, l'Espagne, les Pays Bas, la Belgique, la Turquie, l'Inde et la Chine.

Nous avons capitalisé l'expérience des deux premières éditions pour proposer de nouveaux modules de stands, de nouveaux concepts de mobilier et de décoration...

Le programme du Forum du BTP a été établi de manière à faire le point sur les progrès réalisés par les entreprises du secteur du BTP, et les chantiers encore ouverts, en matière de Gestion des Ressources Humaines, d'Organisation, de Pérennisation des Entreprises et du développement du Partenariat Entreprise-Administration

• Lors de la deuxième édition, la FNBTP avait convié plusieurs Ministres des BTP des pays subsaha-

riens. Qu'en sera-t-il pour cette 3ème édition ?

• Cette année plusieurs Ministres de Pays amis comme le Sénégal, le Cameroun et la Mauritanie ont confirmé leur présence. Nous espérons en accueillir d'autres.

• Il avait été annoncé dans un premier temps, que la signature de la nouvelle version du contrat programme ait lieu lors de ce salon, pourtant cette signature a été reportée à une date ultérieure au salon. Peut-on savoir les raisons ?

• Nous avons préféré, le Gouvernement et la FNBTP, adopter une nouvelle démarche pour finaliser le deuxième Contrat Programme.

Nous avons lancé, en tant que FNBTP, deux études :

La première : une étude stratégique sur les évolutions possibles des entreprises du secteur du BTP au Maroc qui devra faire ressortir les contraintes et les adaptations nécessaires à opérer par les entreprises et l'Etat.

La deuxième : une étude de la perception de l'action de la FNBTP par les entreprises, les partenaires de la profession et l'opinion publique ainsi que leurs attentes.

Une étude sur la perception et les attentes des maîtres d'ouvrages publics quant à l'entreprise nationale du BTP, sera lancée par le Gouvernement.

Une dernière étude sera lancée par l'OFPPPT, pour l'évaluation quantitative et qualitative des besoins en compétences et en formation des entreprises du BTP.

Les résultats de ces études permettront de déboucher pour le deuxième Contrat Programme avec l'objectif de :

Traduire par des mesures concrètes, mesurables et datées une stratégie de développement, de renforcement et de pérennisation du secteur des entreprises du BTP.

Décliner dans des engagements précis, réalistes, réalisables mais également ambitieux,

l'effort de modernisation, de pérennisation, de responsabilité sociale et citoyenne que devront entreprendre ou approfondir les entreprises marocaines du BTP.

Mettre en place des mécanismes concertés et fiables de veille, de correction et d'évaluation du chemin parcouru et celui qui reste à parcourir.

Tout ceci dans une démarche participative afin de mobiliser, d'impliquer et de fédérer tous les intervenants et à tous les niveaux.

• La FNBTP veut lutter contre la corruption dans le secteur, et elle a, en ce moment même, ce dossier en main. Pourquoi veut-elle aujourd'hui passer à l'action ? Faut-il croire que la corruption a atteint des degrés inquiétants dans le secteur ?

• L'action de la FNBTP pour l'éthique, la transparence et l'équité ne date pas d'aujourd'hui. C'est une action quotidienne et constante depuis la création de la Fédération en 1981.

Nous considérons que la lutte contre la corruption, la concurrence déloyale, la manipulation des procédures des marchés publics, fait partie intégrante de l'action "corporatiste" de défense des intérêts des entreprises.

Ainsi, nous avons défendu de dispositions très avancées en matière de transparence, d'équité et de lutte contre les abus, les dérapages et la corruption dans le Décret de Passation des Marchés Publics. Nous avons été entendus et ces dispositions figurent dans le Décret.

Les entreprises membres de la FNBTP adhèrent à une Charte de la Responsabilité Sociale et Citoyenne de l'Entreprise du BTP.

A l'occasion du Forum du BTP, nous allons procéder, vendredi 23 mai à la signature d'un Pacte d'Intégrité et d'Engagement Citoyen du BTP, par le Gouvernement, la FNBTP, la Fédération Marocaine du Conseil et d'Ingénierie et l'Ordre des Architectes. ■

A.M.